

**CALENDRIER DES EXAMENS DE L'OPTION SANTE - SESSION 1
LAS1 et LAS2**

Vendredi 25 mars 2022	
EPREUVES	HORAIRES
Fondamentaux sciences de la santé : 1ère partie	09h30-10h45
Fondamentaux sciences de la santé : 2ème partie Méthodologie et connaissance des métiers	11h15-12h15

NOTA :

- Les épreuves se dérouleront au centre de convention du MEETT à Aussonne
- Il est vivement conseillé aux candidats d'être présents sur le lieu d'examen au plus tard 30 minutes avant le début des épreuves
- L'accès aux salles d'examens est strictement interdit à tout candidat qui se présente après l'ouverture des enveloppes contenant les sujets
- La carte d'étudiant ou toute autre pièce d'identité officielle est obligatoire

IMPORTANT : Les candidats devront utiliser impérativement des stylos noirs ou bleus, afin d'être en mesure de composer sur les documents utilisés lors des épreuves comportant des QCM.